



FORMATION CONTINUE

VALIDATION DES ACQUIS ET APPRENTISSAGE



DIPLÔME DÉLIVRÉ

Master - (niveau 7)

Code RNCP : 38197

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Charles-Henri Hardy, Maître de conférences,
Université Toulouse CapitoleSophie de Fontaine, Maître de conférences,
Université Toulouse Capitole

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Enseignants-chercheurs (liste indicative) :

Ludovic Ayrault, Professeur de droit public Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; Sophie de Fontaine, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole ; Gilles Dedeurwaerder, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole ; Charles-Henri Hardy, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole ; Marc Segonds, Professeur droit privé, Université Toulouse Capitole

Professionnels (liste indicative) :

Véronique Benlafquih, Première Vice-procureur, Cheffe du service de lutte contre la criminalité économique et financière ; Thierry Gasquet, Avocat au Barreau de Toulouse, Camille Avocats ; Thomas Heintz, Avocat barreau Paris, Bosco Avocats ; Jean-Paul Hordies, Avocat barreaux Bruxelles et Paris, Lectio-Avocats ; Sandrine Leclercq, Magistrat judiciaire, Cour d'appel de Toulouse ; Claire Lerebourg, Inspectrice principale DIRCOFI Sud-Est Pyrénées ; Bastien Lignereux, Maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Audrey Marzura, Inspectrice poursuivante, Direction générale des douanes et droits indirects ; Adrien Merchadier, Avocat barreau Paris, CMS Francis Lefebvre Avocats ; Sand-Avocat ; Virginie Restino, Magistrat administratif, CAA Toulouse ; Virginie Romona, Inspectrice poursuivante, Direction générale des douanes et droits indirects

CRITERES D'ADMISSION

Conditions préalables à la candidature :

- Master 1 ou maîtrise dans les domaines droit, économie ou gestion
- Certification professionnelle de niveau 6 inscrite au RNCP dans ces mêmes domaines
- Validation des Acquis Professionnels

Sélection des candidats : L'admission est prononcée suite à l'examen du dossier de candidature et/ou un entretien avec le responsable pédagogique de la formation.

Nombre maximum de stagiaires prévu : 30



OBJECTIFS

Le cycle de formation continue du Master 2 Contentieux fiscal et douanier a pour objectif de proposer aux praticiens de la fiscalité un enseignement technique et spécifique dans un domaine particulièrement complexe et en continuelle mutation.

Première formation spécialisée en ce domaine sur le plan national, elle concerne un public d'apprenants possédant déjà des connaissances en droit fiscal et souhaitant maîtriser les règles particulières de ces contentieux spéciaux dont les régimes, en constante évolution, empruntent tant au droit privé qu'au droit public.

La formation est assurée par une équipe pédagogique mêlant des universitaires et des praticiens dont l'expertise croisée apparaît particulièrement appropriée à l'étude des problématiques soulevées par le contentieux fiscal et douanier, qui outre leur technicité, sont fréquemment renouvelées par l'actualité juridique (législative, jurisprudentielle et réglementaire).

L'équipe pédagogique du Master 2 Contentieux fiscal et douanier et le service Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse Capitole propose un cycle de formation adaptée aux contraintes de la vie professionnelle et géographique.



PUBLICS VISES

Cette formation s'adresse particulièrement aux juristes fiscalistes, avocats et élèves avocats, agents de l'administration fiscale, douaniers, magistrats administratifs et judiciaires, experts-comptables.



ORGANISATION

Le cycle formation continue représente un volume horaire de **292,5 heures** (réunion de rentrée et examens inclus). La formation se déroule sur 13 mois, (**de novembre N à décembre N+1**). Afin de concilier vie professionnelle et formation, ce parcours s'appuie sur une organisation mixte :

- Distanciel (172 heures) : cours, visioconférences, auto-évaluations, cas pratiques, évaluations... sur la plate-forme pédagogique en ligne du service FCV2A.
- Regroupements présentiels ou cours synchrone de deux/trois jours tous les 2 mois dédiés à la pratique professionnelle (103 heures) ont lieu hors congés universitaires (juillet-août).

Les regroupements présentiels sont organisés à l'Université Toulouse Capitole, site de la Manufacture des Tabacs - 21 allée de Brienne, Toulouse.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>



MASTER 2 DROIT FISCAL

PARCOURS TYPE CONTENTIEUX FISCAL ET DOUANIER



PROGRAMME :

Réunion de rentrée (2 heures)

UE Préliminaire : Rappels contrôle fiscal (20 heures)

UE 1 : Contentieux de l'impôt (103 heures)	UE 2 : Contentieux spéciaux de l'impôt (53 heures)
<ul style="list-style-type: none">• Réclamation contentieuse - 13h• Contentieux devant le juge administratif de l'impôt - 29h• Contentieux devant le juge judiciaire de l'impôt - 15h• Contentieux du recouvrement - 26h• Contentieux de l'UE - 20h	<ul style="list-style-type: none">• Contentieux administratif annexes - 15h• Contentieux des perquisitions - 5h• Contentieux européen des droits de l'Homme - 18h• Contentieux constitutionnel - 15h
UE 3 : Contentieux pénal (74 heures)	UE 4 : Contentieux douanier (25 heures)
<ul style="list-style-type: none">• Droit pénal fiscal - 18h• Droit fiscal pénal - 32h• Jugement et application - 14h• Ministère public et poursuites pénales en matière fiscale - 10h	

Auxquelles s'ajoutent 15,5 heures d'examens

Contrôle des connaissances : Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

Pour les UE 1, 2, 3, l'évaluation fait l'objet d'un contrôle continu (devoirs à rendre et quiz) et d'un examen terminal. L'UE préliminaire et l'UE4 font l'objet d'un seul examen terminal. Un grand oral aura lieu à la fin de la formation



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Cours à distance : plate-forme pédagogique en ligne sur laquelle se trouvent des supports de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants.

Regroupements en présentiel : séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.



CONTACT

Isabelle PAYSAN-ROUQUAIROL – Pôle Patrimonial Professionnel

Bureau MQ104 (site de la Manufacture des Tabacs) Tél.: 05 61 63 57 56 - pole.patrimonial@ut-capitole.fr



TARIF (ANNEE UNIVERSITAIRE 2024/2025)

6500 euros + droits d'inscription universitaire en vigueur - [Formation éligible au CPF](#)



RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- à télécharger sur le site du FCV2A : www.ut-capitole.fr/formcont
- par courriel : pole.patrimonial@ut-capitole.fr
- à retirer auprès du service commun Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse Capitole : Isabelle Paysan-Rouquairol - Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q - 1^{er} étage - bureau MQ104
- par correspondance : FCV2A - UT Capitole - à l'attention d'Isabelle Paysan-Rouquairol - 2, rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9 (joindre impérativement à la demande une enveloppe format A4 timbrée au tarif en vigueur pour un envoi de 100g et libellée à vos noms et adresse)